

## PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CD 81

Du 11 janvier 2021 en VISIOCONFERENCE

### Présents :

Jean-Pierre GILLES	Castres TTT	Président
Hervé ST-POL	ASPTT ALBI	Vice-Président
Jean-Claude FAUCH	ASPTT Albi	Secrétaire général
Séverine AMILLARD	US Carmaux	Trésorière générale
Henri MAYOL	US Carmaux	Trésorier adjoint
Elisabeth BELHAIRE	ASPTT Albi	Secrétaire adjointe
Invité : Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD

Le Président ouvre la séance.

Jean-Pierre remercie toutes les personnes d'être présentes à cette réunion en visioconférence organisée par Jean-Claude à l'aide de Skype.

### **1 - ACTUALITES**

Attente de nouvelles informations de la part de la Fédération quant aux nouvelles consignes de reprise. Celles-ci devraient nous parvenir vers le 16 janvier 2021.

La plupart des clubs ont pu reprendre leurs activités à minima. La plupart des enfants ont également repris. Il semblerait que dans certains clubs, il transparaisse une démotivation de certains jeunes compétiteurs.

A Castres, le sport adapté continue les séances tous les lundis.

Les séniors, à ce jour, n'ont pas pu reprendre, excepté certaines séances où les personnes concernées ont des prescriptions médicales.

Trois jeunes Tarnais ont été sélectionnés par la Ligue au stage de préparation aux Championnats de France des Régions au mois de décembre 2020.

Les clubs de l'ASPTT Albi, Ping St-Paulais, TT Pays Gaillacois et Castres TTT ont organisé des stages pendant les vacances de Noël.

Hervé se déplace à Villefranche d'Albi, Terssac et Albi.

Une formation « d'initiateurs de club » a pu être organisée par Alain à Labastide de Lévis, le 10 janvier, comportant 6 stagiaires : 3 du Tarn et 3 du Tarn & Garonne, cumulée avec un stage de jeunes, ce qui a permis des moments de partage. La deuxième journée est prévue le 7 février si la salle de Labastide est disponible.

Une animation dans le cadre des activités périscolaires se déroule Giroussens avec l'école de cette commune, à raison d'une fois par semaine jusqu'aux vacances de février.

Le CDOS a sollicité le Comité pour faire des animations dans le cadre de la semaine Olympique, début février sur divers lieux du Département.

Un cycle d'animation est programmé avec le Comité départemental de Sport Adapté à Carmaux du 14 janvier au 04 février 2021.

## **2 – LICENCIATIONS**

Au niveau Régional, comparativement aux autres Comités, on se maintient dans la moyenne. Nous avons perdu 139 licences, mais restons toujours à la 5<sup>ème</sup> place en Occitanie.

Au niveau national, les autres sports ont approximativement 20 % de pertes.

## **3 - TRESORERIE**

Après discussion, il est adopté de garder Alain en activité partielle.

En janvier 2021, l'Etat doit nous rembourser 70%,

En février 2021, l'Etat doit nous rembourser 60%.

Normalement la Fédération devrait nous allouer 75 € par club pour le soutien de ceux-ci.

Sur la dernière facture de la Ligue, nous avons un avoir de 3.599,55 €.

Le remboursement des charges URSSAF du 1<sup>er</sup> confinement est de 1.256,58 €.

L'activité partielle d'Alain pour novembre/décembre est de : 1.365,00 €.

Fin décembre 2020 : acompte de la Ligue : 3.687,00 €

Fin juin 2021 : 1.500,00 €.

Concernant la perte des licences que nous avons eue, Séverine fera le calcul pour l'estimation du montant correspondant et l'enverra par mail.

### **Au 10 janvier 2021 :**

- compte courant	:	2.753,85 €
- livret	:	19.149,70 €
- titres	:	12.523,00 €

#### **4 - COMMISSIONS JEUNES & TECHNIQUE, SPORTIVE**

##### Projet détection :

Sollicitation d'Alain pour encadrer Eve Sandral et Manon Lelaidier du Ping St-Paulais. Il est proposé tous les 15 jours comme l'année précédente pour les jeunes avec potentiel. Adopté à l'unanimité.

##### Stages :

Concernant le stage départemental des prochaines vacances, aucun club ne s'est positionné. De ce fait, Alain envoie un mail de relance aux clubs. Il est à noter que les stations de ski ne fonctionneront pas, il se pourrait donc que l'on récupère des enfants.

Une réunion de la Commission technique est à l'étude pour faire le point avec les éducateurs sur la période et envisager des actions pour les jeunes.

#### **5 - CONTEXTE SANITAIRE, REGROUPEMENTS, ...**

Comme dit précédemment, on attend les directives de la Ligue que l'on devrait recevoir d'ici fin de semaine concernant la reprise des compétitions.

Concernant le prochain regroupement féminin, si les conditions sanitaires le permettent, il devrait avoir lieu le 13 février 2021 à Castres (La Borde Basse). Le nécessaire sera fait dès que nous aurons reçu les informations sur la possibilité ou non de l'organiser.

#### **6 - ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS**

Celle-ci étant électorale, Jean-Claude propose sa candidature. Adopté à l'unanimité.

#### **7 - DEMANDES DE SUBVENTIONS**

##### Ping Santé Séniors : Conférence des Financeurs

Celle-ci est à rendre pour le 15 janvier 2021 au plus tard.

Information faite du contenu du projet auprès de tous les membres présents à la réunion avec validation de ceux-ci. Quant au prévisionnel, les mêmes chiffres seront notifiés. Après consultation des clubs, en dehors de ceux qui sont dans le projet (ASPTT Albi, Labruguière FP, US Carmaux et TT Pays Gaillacois), pour savoir s'ils étaient intéressés par cette subvention, aucune réponse n'a été reçue.

Dans cette demande de subvention, nous sommes invités à proposer un plan B, si jamais les activités ne peuvent pas avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Alain nous fait part que le CDOS, via Aurore Bru, a déjà des choses de mises en place. De ce fait, nous proposons des petits exercices en vidéo sur l'adresse, les extensions, etc... avec balles et raquettes, et concernant les exercices physiques, un lien sera noté afin que ceux qui seraient intéressés puissent participer.

Alain envoie le dossier.

En 2020, nous avons eu 5.000,00 € de subvention. Actuellement, vu le contexte, il n'en a été dépensé que la moitié.

#### Demande de subvention du Conseil départemental

Ce dossier est à rendre pour le 31 janvier 2021 au plus tard.

Il s'agit du même dossier que l'année précédente. Une demande exceptionnelle de 5.500,00 € va être demandée afin de pouvoir soutenir les clubs pour le redémarrage de leurs activités suite au contexte sanitaire.

D'autre part, Alain a changé de groupe, (de 3 à 4) ce qui permet également de demander un petit supplément financier.

En 2020, la subvention attribuée était de 11.502,00 €.

#### **8 - RECRUTEMENT D'UN APPRENTI**

Les clubs de Castres, Mazamet et Labruguière ont été contactés et sont intéressés sur le principe.

Graulhet ne l'est pas car ayant déjà Dominique Barthélémy qui intervient au sein du club.

Alain s'est renseigné auprès de la Responsable pédagogique des formations et du CFA de Montpellier qui regroupent les formations d'Etat en tennis de table.

Actuellement, avec les aides exceptionnelles accordées par l'Etat, le coût d'un apprenti est de :

- moins de 21 ans : coût 20 € par mois
- moins de 26 ans : coût 180 € par mois
- plus de 26 ans : coût 935 € par mois.

Problème : l'Etat, à ce jour, n'octroie ces aides que jusque fin février 2021, le démarrage de ces formations ne commence qu'en septembre, même en embauchant un apprenti avant la fin février, nous ne pourrions pas bénéficier de cette aide car la formation ne démarre pas avant septembre. Personne ne sait quelle sera la politique et le montant des aides à l'embauche d'un apprenti après fin février 2021.

Il est à noter que le coût du salaire est pris en charge par l'employeur, et que le coût de la formation est pris en charge par l'O.P.C.A. (AFDAS).

A noter également, que lors des formations, se situant à Montpellier, l'AFDAS prend en charge un forfait de 12 € pour 1 nuitée et 2 repas.

Il est décidé de continuer les investigations. Une réunion en visio sera proposée aux clubs du Sud pour poursuivre la démarche. Alain s'en occupe, via Doodle, afin que les clubs s'inscrivent,

selon, leurs possibilités. Il sera éventuellement demandé à Thierry Barthélémy, qui a eu l'expérience de monter des dossiers d'apprentissage, de nous fournir quelques données sur ce projet s'il ne peut pas assister à la réunion.

#### 9 - LOGICIEL COMPTABLE

Demande auprès de Séverine, utilisant ce logiciel sur le web, son avis. Tout se passe bien et tout est ok.

#### 10 - DIVERS

Fondation de France projet : subvention

Proposition par la Fondation de France d'une subvention pour un public féminin en difficulté. Le souci est de rendre ce dossier avant fin février 2021. Le temps est un peu juste. Affaire à suivre.

Newsletter

Il est proposé de mettre en ligne une newsletter, début février, sur le site, afin d'informer tous les pongistes que nous sommes toujours en mouvement même si toutes les activités ne sont pas possibles.

Pour cela il est envoyé un mail à tous les clubs afin d'avoir leur participation pour le 25.01.2021 au plus tard.

Pour Albi, on devrait avoir un article sur le concours de photo effectué par ce club.

L'article sur la Dépêche ainsi que la photo correspondante reçu de Rodrigue Delpas concernant des stages seront mis dans cette newsletter.

L'.A.G. électorale de Carmaux avec son nouveau bureau sera insérée.

La formation effectuée par Alain également.

**Concernant les prochaines réunions du Comité Directeur et/ou de Bureau ne seront programmées qu'après avoir reçu les nouvelles directives de la Fédération.**